

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

17 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi dix-sept juin, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du onze juin deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
M. Morvan DUPONT	donne procuration à	M. Yann GUILLON
Mme Sandrine BRUN	donne procuration à	Mme Valérie DREYFUS
Mme Françoise NOBLET	donne procuration à	Mme Colette VINET-PINSON

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

03. Grand débat « Fabrique de nos villes »

Madame VIGNAUX rapporte :

Par une délibération du 10 février 2023, le Conseil métropolitain de Nantes Métropole a approuvé à l'unanimité la délibération visant à organiser un quatrième Grand débat citoyen intitulé : « ***Fabrique de nos villes. Ensemble inventons la vie de demain*** ».

L'objectif de ce Grand débat était de faire participer tant les habitants et habitantes de la métropole que les actrices et les acteurs professionnels de la fabrique urbaine à une large réflexion sur la bifurcation écologique, d'identifier ses impacts sur la transformation des modes de vie, des projets et des modes de faire nos villes, et de faire émerger un imaginaire renouvelé pour notre métropole en phase avec les

Le Grand débat a proposé quatre grandes familles de questionnements :

1. Habiter et vivre la métropole autrement ;
2. Fabriquer la métropole autrement ;
3. Pour une métropole des transitions, résiliente et du mieux-être ;
4. Pour une métropole qui sait faire société.

I. DES PROPOSITIONS ISSUES D'UNE LARGE DYNAMIQUE CITOYENNE ET SOUMISES AU DEBAT POLITIQUE, QUI APPELLENT A UNE « BIFURCATION » DES MODES DE FABRIQUE DE LA VILLE

Le débat s'est déroulé du 6 mars au 9 juillet 2023. Au cours de cette période de 125 jours, ce sont 30 000 personnes (habitants et professionnels) qui ont été concernées par ce Grand débat, dont 6 900 se sont particulièrement impliqués dans les dispositifs de participation proposés, en présentiel ou via le numérique, par des contributions en ligne et des cahiers d'acteurs.

La mise en œuvre du débat a été confiée à un comité citoyen tiers-garant indépendant. Bénévole et paritaire, composé de sept habitantes et habitants de la métropole proposés par chacun des groupes politiques du Conseil métropolitain et mandatés à cet effet, ce comité citoyen avait mission de garantir la neutralité du débat en veillant à son bon déroulement et à la sincérité du rapport final.

Le rapport final remis le 6 novembre 2023 par le comité citoyen tiers-garant aux maires, aux élu·es et élu·s métropolitains et rendu public, dessine des attentes, des aspirations, des propositions renouvelées pour bien vivre la métropole : la proximité, la convivialité, la qualité de vie, la santé, la sécurisation, l'hospitalité/ouverture, le rapport à la nature en sont les expressions les plus significatives.

Le rapport est disponible sur le site <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr>

Il présente ainsi de nouveaux impératifs et défis à partir desquels il nous faut penser et fabriquer nos villes :

- L'impératif climatique : la ville nature et décarbonée ;
- Le défi social et du vivre-ensemble : un territoire qui loge, qui prend soin, qui fait place à toutes et tous, qui émancipe et permet de faire société (audace, dynamiques, confiance, ouverture) ;
- Le défi du faire ensemble : mode de faire, compétences, expérimentation, innovation et qui promeut de nouveaux droits urbains (accès à la nature, au logement, respect de la santé ...) et des espaces d'invention et de co-construction (émancipation et engagement) ;
- Le défi du sur-mesure : diversité des identités, des modes de vies, des étapes de la vie, des échelles d'action.

Ce débat confirme qu'une nouvelle boussole doit conduire nos choix tant collectifs qu'individuels. La « bifurcation » ne résonne pas ici comme une rupture, mais s'appréhende par les citoyens comme une dynamique de transformation, d'adaptation voir de renoncements lucides et porteurs d'une autre métropole plus douce, plus heureuse, plus vivante à construire, à cultiver et à faire vivre pas à pas. Cette bifurcation écologique, articulée à l'expression de nouveaux droits urbains, s'inscrit résolument dans l'histoire nantaise et l'ADN métropolitain qui démontrent que le territoire a toujours été au rendez-vous des défis de son époque.

II. LA FEUILLE DE ROUTE COLLECTIVE METROPOLITAINE : 5 BALISES POUR GUIDER LA NOUVELLE FABRIQUE DE NOS VILLES

Suite à la remise du rapport du débat par le comité citoyen tiers-garant, un travail d'instruction a été conduit sur l'ensemble des propositions formulées. Ce travail technique a ensuite été soumis aux élu-es référent-es puis débattu au sein des instances de Nantes Métropole. La feuille de route collective est le fruit de ces multiples espaces de dialogue citoyen et de débats politiques qui se sont succédés depuis le lancement du Grand débat le 6 mars 2023.

La feuille de route métropolitaine s'articule autour de 5 balises :



Ces 5 balises se déclinent en 18 engagements et près de 100 actions nouvelles, détaillées dans le document joint au présent rapport.

La Métropole entend soutenir la mise en œuvre de la feuille de route collective dans une dynamique de dialogue continu. C'est pourquoi, dans la suite du Grand débat, une gouvernance partagée de la fabrique de la ville va se concrétiser, notamment autour de trois dimensions :

– L'installation d'une gouvernance ouverte dédiée

Prévue à l'automne 2024, elle assurera un rôle de « droit de suite » des engagements de la feuille de route collectivité et, d'autres par, elle aura une fonction d'approfondissement de plusieurs actions, nécessitant un travail partenarial et de prospective autour de « chantiers » à engager.

– Une feuille de route au cœur de la relation Métropole / communes

Trois niveaux de coopérations sont identifiables et cumulables, qu'il conviendra d'ajuster avec chacune des communes selon son souhait d'appropriation de cette feuille de route :

- Les actions portées par la Métropole qui visent à faciliter certaines compétences communales (ex. le conseil et l'accompagnement pour la canopée privée, ou la pépinière métropolitaine).
- L'invitation à chacune des communes à identifier les engagements et actions qu'elle souhaite prioritairement conduire sur son territoire et son appropriation communale de la feuille de route.
- La possibilité d'engager une contractualisation permettant de porter les engagements inscrits dans la feuille de route collective sur des espaces de projets identifiés et de mobiliser des moyens spécifiques et partagés pour en assurer la réalisation.
- Porter un nouveau regard sur les projets en cours et à venir

A l'aune des conclusions du débat, la Métropole engage avec ses partenaires une relecture des grands projets à venir pour réorienter, adapter, « faire bifurquer », son futur visage.

Par ailleurs, la Métropole engage une vaste action managériale interne, pour promouvoir une nouvelle culture de l'aménagement urbain auprès des agents et des structures partenaires.

INFORMATION

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport final du Grand débat « Fabrique de nos villes » et de la feuille de route collective, réponse de Nantes Métropole au Grand débat.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 18 juin 2024

Pour le Maire

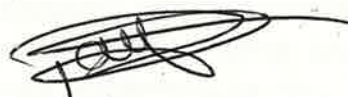
Le Directeur général adjoint



François BONNEAU



La secrétaire de séance



Linda PAYET

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : **19 JUIN 2024**

Et par publication le : **19 JUIN 2024**